

Public

- Candidats âgés de 16 à 29 révolus.
- Sans restriction d'âge dans le cas de sportif de haut niveau ou travailleur reconnu handicapé.
- Repreneur ou créateur d'entreprise

Prérequis

- Capacités d'adaptation et d'organisation, esprit d'équipe, facilité d'expression et habilité manuelle.
- Cycle de 3^{ème} achevé

Modalités et délai d'accès

- Dossier de candidature : diplômes, bulletins et relevés de notes des deux dernières années, CV, de motivation, entretien de motivation et positionnement.
- L'inscription définitive est liée à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil Durée Parcours 1350 heures.
- Remarque : si à la rentrée de septembre vous n'avez pas encore d'employeur, vous disposez d'un délai de 3 mois pour signer un contrat d'apprentissage (Article de loi L622-12 du Code du travail).

Nombre de participants

De 4 à 15 apprentis

Dates de la formation

Demander le calendrier

Durée

24 mois / 840 heures. 2 années de 420 heures

Rythme de l'alternance

1 Semaine sur 3, 12 semaines de présence en centre de formation par années de formation.

Moyens d'encadrement

Formateur qualifié, la liste des formateurs est disponible sur demande



Objectifs

Le titulaire de ce diplôme exerce ses activités dans les entreprises chargées de l'entretien des bâtiments et dans les services généraux des collectivités.

Ses domaines d'activités concernent la maintenance :

- des ouvrages de finition, menuisés du bâtiment, hourdés.
- des installations et équipements sanitaires et thermiques, électriques (courants forts et faibles) pour assurer le maintien de l'état initial mais proposer aussi des actions correctives afin d'améliorer leurs performances.

Il intervient dans le cadre des travaux de maintenance, de rénovation, de réhabilitation ou de modification d'une partie d'un bâtiment à l'intérieur et à l'extérieur, indifféremment dans les constructions du secteur résidentiel, les établissements tertiaires ou industriels et les établissements e collectivités publics ou privés (santé, scolaires, administratifs...).

Moyens et méthodes pédagogiques

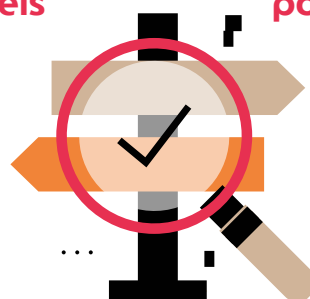
- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Plateau technique, connexion internet, vidéoprojecteur et documents numériques utilisé lors des cours
- Adaptations pédagogiques envisageables

Débouchés professionnels

Devenir un professionnel polyvalent du bâtiment

Perspectives post formation

TP ou CAP du bâtiment (électricité, plomberie...)



Programme

- Étude et préparation d'une intervention
- Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant
- Réalisation de travaux spécifiques
- Français et histoire-géographie
- Enseignement moral et civique
- Mathématiques et physique-chimie
- Éducation physique et sportive
- Prévention - Santé – Environnement
- Langue vivante étrangère

Validation / sanction (certificateur)

CAP IMTB Intervention Maintenance en Technique de Bâtiment, arrêté du 30 mars 2021.

Modalités d'évaluation

- Épreuves ponctuelles pour la validation du diplôme. Les modalités sont décrites dans les annexes de l'arrêté : forme ponctuelle.
- La validation du diplôme doit se faire en une session, cependant, en cas d'échec, il est possible de garder les notes des disciplines supérieures à 10.
- Art D 643-15 du code de l'éducation : « L'obtention d'une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à une épreuve de l'examen donne lieu à la délivrance d'une ou plusieurs unités. Les notes et unités correspondantes sont valables cinq ans à compter de leur date d'obtention. Elles peuvent donner lieu à délivrance par le recteur de région académique d'attestations de réussite valables pour cette durée.»

Valeur ajoutée

- Plateau technique réel
- Équipe pédagogique constituée de professionnels
- Possibilité de progression en petit groupe pour la préparation aux examens et la construction du projet professionnel.
- L'établissement met en place un point écoute.

€ Tarifs

Coût de la formation : en moyenne 5500 € variable selon l'OPCO de l'entreprise de prise en charge 2023. Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé. La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. Voir le détail des décrets et modalités sur : www.saint-charles-chauny.fr/apprentissage/cap-imtb

Taux de la dernière session de formation

Démarrage de la première année 2026 : à partir du 1er septembre 2026.



Accessibilité

Les locaux de l'UFA sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap, suivies par le référent handicap de la structure.

Référent handicap de l'UFA Saint Charles : Christophe FLORENT.

Formation accessible sauf restriction liée à l'incapacité et / ou contre-indication médicale.

Référente handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr

Contacts

Référente du service Développement UFA-CFC

Mme Isabelle MOREAUX

07 89 01 72 87

resp.developpement.UFA.CFC@saint-charles-chauny.fr

Développeur d'apprentissage CFA

M. Benoit BATTESTI

06 86 52 99 83

battesti.b@cfajeambosco.fr



contact.ufachauny@gmail.com



03 76 08 00 85



1 rue du Brouage
02300 CHAUNY



saint-charles-chauny.fr



Tout l'apprentissage ici ! 

